

ASSOCIATION FRANCAISE DE PSYCHOPATHOLOGIE ET DE PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL.

DÉCLARATION AU JO - 150^e année. – N° 22 du Samedi 2 juin 2018.

Annonce 1469 - * Déclaration à la préfecture de police.

ASSOCIATION FRANCAISE DE PSYCHOPATHOLOGIE ET DE PSYCHODYNAMIQUE DU TRAVAIL (AFPPT).

Objet : vocation d'encadrer, de développer et de réguler toutes les questions relatives aux métiers de la psychopathologie et de la psychodynamique du travail (garante des méthodes et des règles de métier des praticiens en psychodynamique du travail, elle devra formaliser le futur parcours de formation des psychodynamiciens du travail) ; dans ce dessein, elle a vocation à assurer la formation, la transmission et la supervision des pratiques professionnelles dans ce domaine ; elle maintiendra une activité scientifique par l'organisation de colloques et de séminaires.

Siège social : 112, rue Blomet, 75015 Paris.

Date de la déclaration : 25 mai 2018.

MEMBRES FONDATEURS ET TITULAIRES DE L'AFPPT :

Christophe DEJOURS
Christophe DEMAEGDT
Béatrice EDREI
Isabelle GERNET
Duarte ROLO

MEMBRES ACTIFS :

Simone COTTIN
Frédérique DEBOUT
Antoine DUARTE
Estelle DUFRENE
Valérie GANEM
Patricio NUSSHOLD
Marie POTIRON
Didier SCHILLER

MEMBRES EN FORMATION

Nafissa BENSEDIRA
Christophe BOUNAMOUS
Jessica OURAGA
Zoubir SELLAOUI

MEMBRES CORRESPONDANTS :

Virginie HERVÉ

BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Christophe Dejours
Vice-présidente : Béatrice Edrei
Vice-présidente : Isabelle Gernet
Secrétaire : Simone Cottin
Secrétaire adjoint : Duarte Rolo
Trésorière : Virginie Hervé
Trésorière adjointe : Estelle Dufrene

STATUTS DES FUTURS MEMBRES :

TITULAIRES : professionnels de l'intervention en psychodynamique du travail et engagés dans la diffusion universitaire et post-universitaire de la discipline.

ACTIFS : professionnels justifiant d'une expérience dans le champ de l'intervention en psychodynamique du travail et/ou dans le champ clinique de la psychopathologie du travail et engagés activement dans les missions de l'AFPPT.

EN FORMATION : professionnels justifiant d'une expérience dans le champ de l'intervention en psychodynamique du travail et/ou dans le champ clinique de la psychopathologie du travail.

TEMPORAIRES : professionnels, praticiens et chercheurs utilisant couramment la psychodynamique du travail dans leur pratique de métier et souhaitant participer aux activités proposées par l'AFPPT. Le statut de ces membres est réexaminé par les membres du bureau tous les 2 ans.

CORRESPONDANTS : professionnels, praticiens et chercheurs utilisant couramment la psychodynamique du travail dans leur pratique de métier.

CHERCHEURS-ASSOCIÉS : chercheurs et universitaires non praticiens-spécialistes de psychodynamique du travail, ayant par leurs recherches et leurs publications dans leur propre champ disciplinaire, apporté une contribution notable à la discussion interdisciplinaire avec la psychodynamique du travail ou à la diffusion des connaissances en clinique et psychodynamique du travail, dans la communauté scientifique.

COMMENT DEVENIR MEMBRE ? :

Pour présenter votre candidature à l'AFPPT vous devez envoyer :

- un curriculum vitae détaillé
- une lettre de motivation
- un parrainage par un membre titulaire de l'Association (voir liste ci-dessus)

Votre candidature est à adresser à : Simone COTTIN – AFPPT - 112 rue Blomet – 75015 PARIS – et/ou par mail à Duarte ROLO : duarte.rol@gmail.com